

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Société d'Edition du journal Combat en liquidation, Sierre**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 02.06.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **20.09.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Luc Fontannaz, rue de Grepellaz 12, 1976 Erde
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Luc Fontannaz
1976 Erde

(03478270)